

# LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 5 Ventôse, an VII.

Détails sur l'entrée des troupes françaises à Naples. — Plantation de l'arbre de la liberté dans cette ville. — Résolutions proposées dans l'assemblée législative de la Virginie. — Dispositions politiques du duc des Deux-Ponts, successeur de l'électeur de Bavière. — Bulletin de Rastadt. — Mécontentemens en Souabe. — Nom du nouveau ministre de la guerre. — Rejet de la résolution relative à l'impôt sur le sel.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

Philadelphie, le 7 nivose.

La Virginie, ainsi que les autres états du Sud, sont en général mal disposés en faveur des mesures adoptées par le gouvernement fédéral depuis 1794 : on y connoît mieux les véritables intérêts des Etats-Unis ; on y est plus attaché à la France ; on y est effrayé des suites funestes qu'auroient incessamment ces liaisons intimes que le président des Etats-Unis & un petit nombre de meneurs, dévoués au cabinet de Saint-James, voudroient établir avec le gouvernement de la Grande-Bretagne. Enfin, c'est dans ces états qu'on se plaint le plus de la constitution fédérale, qui a dépossédé les états particuliers de la plus grande partie de leurs droits, & qui n'a laissé à leur législature qu'une autorité fort circonscrite & à-peu-près illusoire.

Ce qui vient de se passer dans l'assemblée législative de la Virginie, annonce une opposition redoutable aux mesures du gouvernement & aux actes du congrès, si la majorité du corps législatif de l'union fédérale persiste à favoriser de son côté les projets désastreux de M. Adams.

On y a proposé deux résolutions qui révèlent le secret du parti du gouvernement & du parti de l'opposition.

La première, présentée par M. Georges Keith Taylor, a pour but de déclarer que la constitution fédérale des Etats-Unis est la seule propre à assurer la liberté & le bonheur du peuple américain ; qu'en conséquence on doit approuver la sagesse & l'énergie des mesures prises par le gouvernement à l'égard des Français, « qui ont manifesté un esprit d'hostilité irréconciliable ; que le gouvernement est naturellement justifié d'avoir eu recours aux moyens de défense, dont la bonté du ciel a abondamment pourvu ce pays. »

La seconde résolution, présentée par M. John Taylor, est dans un sens opposé. Elle commence par la profession

d'un attachement inviolable à la constitution & à l'union des états ; mais elle revendique pour chacun des états le droit de protester contre l'abus des pouvoirs accordés à un gouvernement fédératif, qui force le sens de la constitution pour amener, par degrés, les Etats-Unis au point de se fondre en une seule souveraineté ; marche insidieuse, dont le but inévitable seroit de transformer le système républicain en monarchie mixte ou même absolue.

Cette résolution est terminée par un appel aux autres états, pour les engager à déclarer unanimement « que ledit acte, ainsi que l'*Alien act*, sont inconstitutionnels ; qu'en conséquence, loin d'avoir force de loi, il sont nuls & de nul effet ; & qu'on prendra les mesures nécessaires pour maintenir dans leur intégrité les droits & la liberté tant des états en particulier que du peuple en général ».

Cette adresse sera transmise à l'autorisation exécutive de chacun des états, avec l'invitation de la présenter à la législature ; on en enverra des copies à tous les membres du congrès.

## ITALIE.

Extrait d'une lettre écrite de Naples, par un Allemand, le 6 pluviose.

Lorsque dans la nuit du 2 au 3 nivôse le roi & sa famille se furent embarqués, nous fûmes livrés aux plus vives inquiétudes. Depuis cette époque, chaque jour sembloit ajouter à nos dangers. Si les Français étoient entrés un seul jour plus tard, les maisons des particuliers aisés eussent été certainement pillées & ravagées par le peuple, & on auroit commencé par celles des étrangers.

Les Français commencèrent, le 2 pluviose, leur attaque contre la ville par Reggio-Brule & Capo di Chino. Les lazaroni de Carcun, de Molo-Sicolo & de B. Lucia résisterent de tous côtés avec le courage le plus opiniâtre & avec une audace qu'on n'auroit nullement attendu d'eux. Mais la bravoure des Français fut encore plus étonnante. Malgré leur excessivement petit nombre & quoiqu'ils fussent obligés de se battre à droite & à gauche, loin de reculer d'un seul pas, ils se sont avancés de rue en rue jusqu'à la porte de nos quatre châteaux.

C'est à leur valeur héroïque que nous devons d'avoir été arrachés à l'horrible anarchie dont nous avons été la proie depuis l'après-midi du 4 pluviose jusqu'à la prise des quatre châteaux. Trois d'entr'eux se rendirent à la seule apparition des Français ; le quatrième se défendit pendant trois heures contre leur artillerie.

*Florence , le 15 pluviôse.*

Le roi de Sardaigne, accompagné de la reine, a rendu, le 8 de ce mois, à notre souverain, la visite qu'il en avoit reçue. Le grand-duc est descendu jusques dans la cour du palais Pitté au-devant du roi, qu'il conduisit ensuite dans ses appartemens, où il s'entretint long-tems avec lui. Depuis cette époque, sa majesté s'est montrée dans Florence & visite tous les lieux remarquables.

Il est certain que trois députés sardes sont arrivés ici pour l'inviter à se rendre à Cagliari. Ils ne se sont pas présentés au nom de la nation; ils sont seulement expédiés par le gouvernement de l'isle, particulièrement par la ville même de Cagliari.

Notre gouvernement a déjà remis aux agens français un million à titre de prêt. C'est le produit de l'argenterie des églises.

*Milan , le 21 pluviôse.*

Le général Mack, que nous attendons ici d'un jour à l'autre, n'a pas encore paru.

Nous apprenons que déjà les arbres de la liberté s'élèvent de toutes parts dans la république Parthenopée; tout le monde s'y pare de la cocarde nationale qui est rouge, noire & jaune.

## A U T R I C H E.

*Extrait d'une lettre de Vienne , le 17 pluviôse.*

Notre gouvernement garde le plus profond silence sur ce qui s'est passé dans le royaume de Naples; mais on a des raisons de croire qu'il a offert son entremise sur cet objet au directoire français, qui ne l'a pas refusée. On prétend même que ce rapprochement aura des résultats satisfaisans pour le roi de Naples & même favorables à la tranquillité de l'Europe.

Le prince Ferdinand de Wurtemberg est arrivé ici de Saint-Pelten, où il devoit prendre des mesures pour faire avancer les Russes dans la haute Autriche, où on avoit établi des magasins pour eux.

Pour soulager la misère des pauvres de cette capitale, que la rigueur soutenue de la saison réduit à l'état le plus déplorable, l'empereur a fourni de l'argent pour acheter du bois, & l'a fait conduire devant leurs habitations. Cet exemple a été imité par plusieurs personnages opulens, & sur-tout par l'ambassadeur de la Porte.

La querelle qui s'est élevée entre la cour de Pétersbourg & celle de Munich à l'occasion de l'ordre de Malthe, paroît prendre une tournure sérieuse. On parle même de menaces très-sérieuses, qui auront leur effet si le gouvernement français ne se hâte pas d'acquiescer aux demandes de Paul I<sup>er</sup>.

## A L L E M A G N E.

*Hambourg , le 22 pluviôse.*

Pishegru s'est, dit-on, établi dans une contrée de l'Allemagne qu'on ne nomme pas. On répand qu'il a dit que jamais il ne porteroit les armes contre sa patrie.

Des lettres de Pétersbourg disent que l'empereur de Russie a engagé le prétendant à se retirer près d'Archangel. Elles disent aussi que le lieutenant-général Langrou, d'abord colonel au service de Russie, & élevé à ce nouveau grade dans une dernière promotion, a été envoyé à Onfa, sur les frontières d'Italie. Il commande toutes les troupes du gouvernement militaire d'Orembourg.

*Manheim , le 27 pluviôse.*

Cette nuit, le duc de Deux-Ponts a reçu un courrier de

Munich, avec la nouvelle que l'électeur avoit éprouvé, le 25 au matin, une attaque d'apoplexie; on le dit sans espérance; & , suivant toute apparence, il arrivera d'ici à demain un second courrier avec la nouvelle de sa mort. Cet événement influeroit beaucoup sur les négociations de la paix à Rastadt. On sait que le successeur à l'électorat (le duc de Deux-Ponts) n'a pas le même système politique que son oncle qui, de tout tems, & sur-tout depuis son événement au duché de Bavière, se laissoit beaucoup influencer par le cabinet de Vienne. Le duc est de tous les princes de l'Empire celui qui, par son affabilité & sa bienfaisance, a su se concilier l'estime & l'affection du public, non-seulement dans les états appartenant à la maison Bavarop-Palatine, mais dans les divers pays de l'Allemagne où il a séjourné: le roi de Prusse a pour lui une affection particulière.

*Bulletin de Rastadt , le 29 pluviôse.*

La note française sur la marche des Russes n'étoit pas encore arrivée à Vienne le 20 de ce mois. Des lettres de cette ville, même date, n'en parlent pas; les débordemens des rivières ont été cause de ce retard. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la réponse de l'empereur n'a pas encore paru ici: les hommes les plus au fait prétendent que l'empereur ne peut ni ne doit répondre à cette note. On assure cependant que le comte de Lehrbach a demandé un délai de huit jours pour attendre le retour probable du courrier.

En attendant, il en est arrivé un aujourd'hui de Paris à nos ministres français, avec la nouvelle que le directoire avoit donné ordre au général Jourdan, de rester dans les positions qu'il occupoit le 26, & de les reprendre s'il avoit fait quelque mouvement; cet ordre a été communiqué verbalement aux ministres de l'empereur.

Le prince-évêque de Spire a quitté son évêché & s'est dirigé vers Bruchsal, pour se rendre à Munich.

Le comte de Loben, député de l'électeur de Saxe, va, dit-on, quitter Rastadt. Il y sera remplacé par le député de la diète, le comte de Hohenthal.

Les troubles recommencent dans le pays de Wurtemberg; l'envoyé du duc, Mandeslohe, a reçu un courrier le 26, & se prépare à partir aujourd'hui.

Les Impériaux ont quitté entièrement l'Autriche intérieure, & même le Frickthal. On dit que l'armée autrichienne en Bavière sera forte de 100 mille hommes.

## R E P U B L I Q U E H E L V E T I Q U E.

*Saint-Gall , le 22 pluviôse.*

Nous voyons passer presque tous les jours des déserteurs autrichiens du côté des frontières des Grisons & de l'Allemagne, quelquefois dix à douze ensemble: ils sont exténués de faim.

*Schaffhouse , le 23 pluviôse.*

L'explosion n'est pas éloignée. La Souabe renferme beaucoup de mécontents; les habitans sont las de la guerre. Dans plusieurs villes on manifeste ses sentimens avec beaucoup de liberté. Un paysan du lac de Bregentz a acheté à Saint-Galle 2 mille cocardes helvétiques.

*Lucerne , le 25 pluviôse.*

L'entrée du citoyen Bay au directoire, paroît n'avoir servi qu'à donner plus d'ensemble & d'activité aux dispositions importantes que les circonstances lui commandent.

Depuis que les cadres des 18 mille hommes sont formés & la plupart des officiers nommés, on s'empresse de les

remplir. On peut dire, sans exagération, que ce pays-ci est celui où la guerre est le plus près de devenir populaire.

Nous savons que chez les Grisons une immense majorité se prononce tellement contre l'Autriche, que le général autrichien Aulfenberg qui y commande, a la bonne-foi de dire qu'il n'auroit pas accepté le commandement, s'il eût connu ces dispositions.

On est indigné des manœuvres & des intrigues de toute espèce qu'emploie l'Autriche. Il y auroit eu plus d'adresse au cabinet de Vienne à ne pas commencer par nous refuser du sel, & nous faire banqueroute : notre directoire poursuit ses agens avec activité.

Le citoyen Rapinat paroît décidé à quitter bientôt ses fonctions & à se retirer dans sa famille.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Bruxelles, le 1<sup>er</sup> ventose.*

Les jugemens & exécutions des rebelles pris les armes à la main, se continuent avec activité : 22 ont subi avant-hier ici leur jugement ; c'étoient tous des jeunes gens de la Campine, & de différentes classes de la conscription. On a déployé, à cette occasion, un grand appareil militaire ; la garnison étoit sous les armes ; les gardes aux portes étoient doublées ; des patrouilles circuloient dans tous les quartiers ; & trois à quatre cents hommes de cavalerie escortoient les condamnés jusques sur les glacis, où ils ont été fusillés.

Pendant que l'on fait des exemples terribles de ceux qui ont osé lever l'étendard de la révolte, d'autres, qui récemment ont cherché à organiser une insurrection dans les pays d'outre-Meuse, sont successivement conduits dans les prisons de Liège, d'où on les transporte, sous bonne escorte, vers Luxembourg. La plus parfaite tranquillité regne maintenant sur tous les points. Le général de brigade Jardon, qui s'est signalé plus d'une fois par son activité, prend des mesures vigoureuses pour maintenir par-tout l'obéissance aux loix.

*Paris, le 8 ventose.*

— Le général Milet-Mureau remplacera au ministère de la guerre Schérer, qui part incessamment pour aller prendre le commandement de l'armée d'Italie.

— On assure que tous les agens civils du gouvernement en Italie, vont être remplacés par une commission centrale, composée de trois membres, d'où partira toute l'administration de cet important pays.

— Le jury d'accusation, après une délibération de trois heures, a déclaré hier, qu'il n'y avoit pas lieu à accusation contre Louis Monneron, & qu'il y avoit lieu contre Delaage, Chamont & Coladon ses associés.

— L'ex-député Gau, condamné par la loi du 19 fructidor, est passé, il y a quelques jours à Paris, se rendant à Oléron, avec un passe port du département du Bas-Rhin.

— Il y a quelques jours que le célèbre professeur Lagrange interrogeoit aux écoles polytechniques un enfant de Fontainebleau, l'un des derniers reçus. Il s'agissoit de la fameuse formule du Binôme. Le professeur le reprovoit et vouloit le mettre sur la voie de sa propre méthode : l'enfant insista ; Lagrange l'écouta, trouva sa méthode meilleure, l'applaudit & l'indiqua lui-même dans sa classe, en proclamant l'inventeur.

— La commission militaire de la dix-septième division a

condamné, le 2 de ce mois, à la peine de mort, le nommé Alexandre Alexis, âgé de 34 ans, né à la Roque-Brousanne, département du Var, fabricant d'eau-de-vie, convaincu d'émigration & de contravention à la loi du 19 fructidor an 5.

— Le contre-amiral Richery, qu'on a fait aller successivement en Amérique & aux Indes, est mort dans le département des Basses-Alpes, où sa santé l'avoit forcé de se retirer. Cet officier, âgé seulement de 41 ans, étoit aussi brave qu'instruit.

— La plupart des lettres d'Allemagne qui ont presque toutes été retardées, disent, qu'on y croit que plusieurs cabinets attendoient pour prendre une détermination quelconque, l'arrivée & les propositions de Thomas Grenville ; c'est-à-dire, pour savoir quel prince ou quel pays l'Angleterre juge à propos d'entraîner maintenant à sa perte.

— Le citoyen Visconti a notifié au directoire helvétique, que le citoyen Caleppi, ministre de la république cisalpine à Madrid, venoit à Milan, pour y être chargé du ministère des affaires étrangères, & que le citoyen Mareschaldi qui a accepté sa nomination au directoire cisalpin, est déjà parti de Vienne.

— Le gouvernement batave vient d'accorder une somme de 100 mille florins aux habitans de la Gueldre, qui ont perdu par les dernières inondations de la Meuse & du Rhin, leurs habitations, leurs troupeaux & toute leur fortune.

— Le baron Vonder Goltz, lieutenant-général & premier intendant-général, vient d'être nommé ministre de la guerre à Berlin.

## NÉCROLOGIE.

*Discours prononcé dans les carrières de Montmartre, aux obseques du cit. Borda, par le cit. Bougainville.*

Citoyens, si je vous arrête un instant sur ces tristes débris, n'attendez pas de moi un long discours ; la douleur n'est éloquent que lorsqu'elle se tait ; la vôtre, ainsi que la perte de notre illustre collègue, vous sera commune avec toute l'Europe. Savant du premier ordre, Borda fit toujours descendre Minerve du ciel sur la terre, & ses connoissances sublimes ont constamment produit ou des découvertes ou des résultats utiles aux hommes.

Si, au lieu de ces cavernes informes où ce qui reste de sa dépouille mortelle va se perdre au milieu de tant d'autres que la mort seule a pu ramener à l'égalité avec ce qui n'est déjà plus lui ; si, dis-je, la reconnaissance publique lui élevoit un monument, sur sa tombe, que viendroient arroser de leurs larmes & les géomètres, & les astronomes, & les navigateurs, & les marins guerriers, & les artistes, le burin graverait le cercle de Borda, dont l'usage, appliqué aux observations astronomiques & aux mesures terrestres, rend les unes & les autres plus faciles & plus précises ; & les modèles de ses beaux vaisseaux qui n'avoient point encore eu de pareils, & dont les constructions ont arraché à nos rivaux, en plein parlement, l'expression d'une jalousie vraiment nationale ; & l'étalon des nouvelles mesures, à l'établissement desquelles il a tant coopéré !

Mais, s'il n'appartient qu'aux savans de son ordre de peindre le génie de Borda, il appartient à l'amitié de pleurer l'homme vraiment bon, l'ami sûr, l'homme du monde

tellement aimable, qu'on eut pu croire qu'il ne s'étoit toute sa vie occupé que de la littérature & des arts d'agrémens.

Quant à moi, son compagnon à la guerre, son admirateur à l'académie, &c, j'ose m'en glorifier, son ami dans la société, par-tout j'ai vu l'homme simple dissimuler l'homme de génie. Il n'est plus, mais sa mémoire sera toujours présente à nos regrets; &, s'il sera difficile de le louer dignement, il le sera bien plus de le remplacer.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence de FRANÇOIS (de Nantes).

Séance du 4 ventôse.

Bachelot expose que la loi sur les mariages ne peut être exécutée dans le département du Morbihan, vu l'éloignement d'une foule de communes du chef lieu de canton & la difficulté des communications. Il propose à cet égard une exception de localités. — Impression & ajournement.

Reynaud (de l'Orne) fait lecture d'une nouvelle rédaction des derniers articles de la résolution sur les accusés en démençe.

La question qui s'élève sur ces deux articles est celle de savoir si ce sont les juges ou si ce sont les jurés qui doivent constater la démençe de l'accusé.

La question est de nouveau renvoyée à la commission.

On reprend la discussion du projet sur la conservation des hypothèques.

La question est de savoir quel genre de cautionnement & de garantie on exigera des agens de l'enregistrement, auxquels la conservation des hypothèques sera confiée.

Thiessé appuie l'avis de la commission, qui tend à ne pas exiger des conservateurs des cautionnemens en immeubles.

Woussen est d'un avis contraire. Il soutient la nécessité d'exiger des cautionnemens; sans cela, il est impossible d'établir la confiance, & de se garantir des erreurs qu'il est possible de prévoir.

Betz & Geral ont parlé dans un sens opposé, l'un pour les cautionnemens, l'autre contre.

La discussion est fermée.

Thiessé demande à établir la question; mais de toutes parts on demande la question préalable sur le projet de la commission; elle est adoptée.

Duchatel (de la Gironde) demande que le cautionnement soit donné en immeubles. — Adopté.

Betz propose de déclarer que la république sera en outre tenue à une garantie subsidiaire.

Genissieux revient contre l'idée du cautionnement. Nul agent de l'enregistrement ne pourra, ne voudra en fournir, nul d'eux n'est assez fortuné; qu'on soit de bonne foi; c'est parce que la régie de l'enregistrement est chargée de la conservation, qu'on élève de telles difficultés. Oui, oui, s'écrient Woussen & Lessage-Senault. . . . Je le sais, dit Genissieux, vous voulez conserver cet administrateur, si plaisamment & si véridiquement nommé le monarque des hypothèques. Je demande le rapport de l'arrêté.

L'arrêté est maintenu.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DELACOSTE.

Séance du 4 ventôse.

On reprend la discussion sur le sel.

Bouillon (de l'Orne) combat la résolution.

Lecouteux, en l'appuyant, soutient que l'impôt n'a aucun des inconvéniens qu'on lui reproche: il n'a aucuns des vexations de l'ancienne gabelle; & d'après les calculs très-exacts déjà soumis au conseil, il pense qu'il rapportera plus de 20 millions. L'augmentation de la taxe des portes & fenêtres ne rendroit rien cette année, les rôles n'étant mis en recouvrement que dans quatre départemens.

Lemoine (de la Seine-Inférieure) soutient que si l'impôt passe, il détruira entièrement la pêche, qui est la meilleure école où s'instruisent nos marins.

On demande la clôture de la discussion.

Garat ne s'y oppose pas; mais il demande que l'opinion qu'il se proposoit de lire à la tribune, soit imprimée.

Le conseil ferme la discussion.

On va aux voix sur la résolution. Le président déclare que trois des secrétaires sont d'avis que la résolution est rejetée; un seul est d'un avis contraire.

On réclame l'appel nominal: on y procède; en voit le résultat, sur 188 votans, 101 ont voté pour le rejet, 84 pour l'adoption; en conséquence le conseil rejette la résolution.

Bourse du 4 ventose.

Amsterdam . . . 61, 61 <sup>8</sup> / <sub>8</sub> à <sup>3</sup> / <sub>8</sub>	Rente provis. . . . . 7 f. 38 c.
Idem cour. . . . 58 <sup>1</sup> / <sub>8</sub> à <sup>1</sup> / <sub>4</sub> , 59 <sup>1</sup> / <sub>8</sub>	Tiers cons. . . . . 10 f. 25 c.
Hambourg . . . . 193, 191	Bon <sup>2</sup> / <sub>8</sub> . . . . . 1 f. 15 c.
Madrid . . . . . 10 f. 87 c.	Bon <sup>1</sup> / <sub>8</sub> . . . . . 1 f. 10 c.
Mad. effec. . . . . 14 f. 12 c.	Bon <sup>1</sup> / <sub>8</sub> . . . . . 1 f. 65 c.
Cadix . . . . . 10 f. 87 c.	Bon des 6 der. mois de l'an,
Cad. effec. . . . . 14 f. 12 c.	81 f. 50 c.
Gènes . . . . . 97 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> à 97, 95 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> à <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	Or fin . . . . . 107 à 106 f. 75 c.
Livourne . . . . . 106, 105	Lingot d'arg. . . . . 50 f. 75 c.
Bâle . . . . . <sup>1</sup> / <sub>2</sub> b., 1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> per.	Portugaise . . . . . 97 f. 25 c.
Geneve . . . . . pair 15 j.	Piastre . . . . . 5 f. 39 c.
Lyon . . . . . pair 15 j.	Quadruple . . . . . 81 f. 65 c.
Marseille . . . . . 1 per. 15 j.	Ducat d'Hol. . . . . 11 f. 75 c.
Bordeaux . . . . . pair. 15 j.	Guinée . . . . . 26 f. 25 c.
Montpellier . . . . 1 per. 15 j.	Souverain . . . . . 35 f. 25 c.
Esprit <sup>3</sup> / <sub>8</sub> , 310 à 340 fr	Eau-de-vie 22 deg., 250 à 300 l.
Huile d'olive, 1 fr. 25 cent.	Café Martin, 3 f. à 3 f. 100
Café St-Domingue, 2 f. 70 à 80 cent.	Sucre d'Autver, 2 fr. 50 à 65 c.
Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c.	Servis de Mars., 1 f. à 1 f. 30 c.
Coton du Levant, 2 f. 50 à 75 c.	Coton des isles, 4 f. 25 c. à 5 f.
Sol, 4 f. 75 c. à 5 f.	

Les Erreurs de la vie, ou Mémoires de Félicia; par F. Pagès 2 vol. in-12, ornés de deux jolies gravures, avec cette épigraphe

Les grandes passions sont la source des grands malheurs.

Prix, 3 fr. & 4 fr. franc de port. A Paris, chez Dentu, imprimeur-libraire, palais Egalité, galeries de bois, n°. 240.

Cet ouvrage se fait distinguer par des incilens heureux, des caractères bien dessinés, des descriptions & des détails charmans, une marche rapide, & un grand fond de philosophie. La morale y est présentée sous des couleurs riantes propres à la faire aimer.

A. FRANÇOIS.